SERVICES AUX EMPLOYEURS

RocklandMD

EMPLOYÉS EN INVALIDITÉ EN ATTENTE D'UNE CHIRURGIE?

LA SOLUTION: LE CENTRE DE CHIRURGIE ROCKLANDMD

Nous offrons un accès rapide à la chirurgie

Saviez-vous que?

La loi sur l'assurance-maladie permet à un employeur de contracter auprès du Centre de chirurgie RocklandMD des services médicaux destinés à un employé de l'entreprise.

En vertu de l'article 22i du règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie du Québec, tout service rendu par un professionnel sur la base d'une entente ou d'un contrat avec un employeur, une association ou organisme aux fins de rendre des services assurés à ses employés ou à leurs membres doit être considéré comme non assuré.

Quels sont les services offerts?

- Chirurgie générale
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie urologique
- Chirurgie gynécologique
- Gastroscopies et des coloscopies diagnostiques et de dépistage.

AGRÉÉ AVEC MENTION D'HONNEUR
ACCREDITATION AGRÉMENT CANADA

Plus de 25 000 interventions effectuées.

Communiquez avec notre service aux entreprises

Téléphone **514-667-3383 poste 224** | Sans frais **1-866-677-3383**
Courriel **entreprises@rocklandmd.com**

rocklandmd.com